

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rochois

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays Rochois s'est assemblé à la salle Hélène Blanc sur la commune de la Roche sur Foron, sous la présidence de M. David RATSIMBA Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 07 décembre 2022

Nombre de délégués : * En exercice : 38 * Présents : 28 * Représentés : 08 * Votants : 36

Secrétaire de séance : Mme ITNAC

Etaient présents avec voix délibérative :

AMANCY	M. DOLDO - M. BRAND - Mme PAUZE - Mme RAMUS
ARENTHON	Mme COUDURIER
CORNIER	M ROUX - Mme VIVIAND
ETEAUX	M. RATSIMBA- M GAILLARD B.
LA CHAPELLE	M. BACH
LA ROCHE	M. DUCIMETIERE- M BETHAZ - Mme BUISSON- Mme COLLOMB - M CONTAT - Mme BELIN REGARD - M CHAMBOURDON - M. COTTET- Mme DE GRASSET - Mme HADDOUR - Mme ITNAC - M. LOMBARD- M THABUIS
ST LAURENT	M AVOUAC
ST PIERRE	M BUFFLIER- Mme CORNET
ST SIXT	M. HARMAND - Mme MOURER

Ont donné pouvoir : Mme BOUVIER- Mme PARROT - M. COURTIN - M. DUJOURD'HUI - M ETIENNE- Mme CONTAT- M LOCATELLI - Mme RANNARD

Absents : M Marin GAILLARD - Mme GENTILLE

Délibération n° 2022-235	FINANCES Tarifs 2023 Budget Assainissement - Redevances Assainissement Collectif et non Collectif
-------------------------------------	--

Monsieur le Président présente le détail des tarifs 2023 pour les redevances du Budget Assainissement.

Il est proposé que les tarifs évoluent de la manière suivante :

PROPOSITION TARIFS ASSAINISSEMENT 2023 HT

	TARIFS 2022					PROPOSITIONS 2023					
	Part Fixe H.T.	Part variable H.T.	Part fixe TTC	Part variable TTC	AUTRES TARIFS	Part Fixe H.T.	Part variable H.T.	Part fixe TTC	Part variable TTC	AUTRES TARIFS	
PARTIE REDEVANCE											Tva à 10 %
. Redevance assainissement non collectif	45,00 €		49,50 €			45,00 €		49,50 €			Tva à 10 %
. Redevance assainissement collectif	45,00 €	1,75 €	49,50 €	1,93 €		45,00 €	1,85 €	49,50 €	2,04 €		Tva à 10 %
AUTRES PRESTATIONS SOUMISES A TVA											
. Participation aux travaux de branchement dans le cadre d'un réseau d'eaux usées neuf					1 086,96 €					1 142,00 €	Tva à 20 %
. Participation aux travaux de branchement dans le cadre d'un réseau d'eaux usées neuf (cas d'un raccordement par relevage)					836,12 €					878,00 €	Tva à 20 %
. Contrôle de la partie privé des branchements à la demande des usagers (*)					95,00 €					100,00 €	Tva à 20 %
. Traitement matières de vidanges extérieures à la CCPR (par m3)					50,00 €					53,00 €	Tva à 20 %
. Traitement et valorisation de boues extérieures à la CCPR (par m3)					35,00 €					35,00 €	Tva à 20 %

Le Conseil,

A l'unanimité :

- Approuve les tarifs des redevances du Budget Assainissement pour l'année 2023 comme énoncés ci-avant,
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à La Roche sur Foron,
Le 13 Décembre 2022

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous-Préfecture

le **15 DEC. 2022**

Publié et notifié le **15 DEC. 2022**

Le Président,
David RATSIMBA



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Secrétaire,

Christelle ITNAC



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.